



Le Maire de Saint Cyr en Val

À

Mesdames, Messieurs les élus :

- Adjoints au maire ;
- Conseillers municipaux délégués ;
- Conseillers municipaux.

À Saint Cyr en Val, affichée le **11 DEC. 2024**

Dossier suivi par le Secrétariat Général

✉ sg@mairie-saintcyrrenval.fr

Tél : 02 38 76 66 29

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du conseil municipal - 16 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 16 décembre 2024 à 18 h 15**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques.

- ORDRE DU JOUR -

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 octobre 2024 ;
3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L. 2122-22 et L.2122-23 du CGCT) ;
4. Présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable pour

l'exercice 2023 d'Orléans Métropole ;

5. Présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement pour l'exercice 2023 d'Orléans Métropole ;
6. Présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets pour l'exercice 2023 d'Orléans Métropole ;

FINANCES

7. Approbation des tarifs municipaux pour l'année 2025 ;
8. Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025 ;
9. Décision modificative n°2 – opérations patrimoniales ;
10. Sollicitation du fonds de concours « fonds de solidarité métropolitaine » pour différents projets communaux ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Approbation de la préparation, de la passation, de l'exécution et du règlement du Système d'Acquisition Dynamique (SAD) portant sur les travaux d'entretien courant des bâtiments communaux ;
12. Approbation de la convention de partenariat avec FORMASAT ;

CULTURE - EVENEMENTIEL

13. Approbation du règlement intérieur modifié de la bibliothèque ;

ENFANCE – JEUNESSE - PETITE ENFANCE

14. Approbation du règlement intérieur modifié des accueils collectifs de mineurs (ACM) et services associés ;
15. Approbation du projet d'établissement modifié du pôle petite enfance de la commune de Saint-Cyr-en-Val ;

RESSOURCES HUMAINES

16. Approbation du renouvellement de la convention pour l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) ;
17. Instauration de l'Indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) ;
18. Fixation des modalités de recrutement en vacation pour l'année 2025 ;
19. Approbation du tableau des emplois modifié ;
20. Approbation du protocole relatif au temps de travail ;
21. Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec un agent communal.

QUESTIONS ORALES

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance. En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibRE.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Vincent MICHAUT

